

# la lettre d'ORCOM



Tous les chefs d'entreprises en conviennent : « gagner se mérite, c'est le fruit de l'investissement de tous ».

ORCOM est partenaire des entreprises, pour le conseil fiscal et social, mais elle est aussi elle-même une entreprise, animée de cette volonté de gagner.

ORCOM n'est pas le 20<sup>e</sup> groupe français d'expertise comptable par hasard ; c'est le fruit d'une culture d'entreprise, voulue et cultivée par les associés, et transmise à l'ensemble des 400 collaborateurs.

ORCOM avance pour ses clients en se tenant au fait des évolutions de notre profession, en connaissant et en analysant les changements initiés dans les ministères et votés par les parlementaires. L'objectif de cette mobilisation est de faire profiter les entreprises, associations et organismes de la veille juridique, comptable et sociale que nous exerçons, et de l'expertise qui est aujourd'hui la nôtre.

Les savoir-faire d'ORCOM s'exercent dans tout l'environnement de l'entreprise. En témoigne cette lettre qui rappelle en quelques pages, l'ensemble des très nombreuses publications faites tout au long de l'année sur son site Internet et sur son blog. Des articles, tableaux, indices et conseils mis au service des entreprises qui nous font confiance.

Par ces efforts, le Groupe ORCOM tient aujourd'hui sa position parmi les cabinets qui comptent dans la profession.

C'est aussi grâce à vous, à la confiance que vous nous témoignez, à l'enthousiasme que vous nous transmettez, que nous allons plus loin encore pour vous rendre les services que vous êtes en droit d'attendre.

Le Comité de Direction

## DOSSIER DU MOIS

# "Plein Regard", le tableau de bord qui ne ment jamais !

**"Plein regard" est un logiciel adopté par Orcom depuis douze ans déjà, un outil pédagogique qui permet d'établir le prévisionnel de l'entreprise.**

C'est donc un programme à double vertu. Il aide le chef d'entreprise à se projeter dans l'avenir et à définir le chiffre d'affaires minimum qu'il devra réaliser pour équilibrer au moins ses charges. Un outil simple et efficace, que **Séverine Daudier**, responsable de mission, met en situation avec le chef d'entreprise.

« Je suis aux côtés du dirigeant pour l'aider à construire son prévisionnel et **définir les chiffres clés** de son entreprise, explique-t-elle, en tenant compte des perspectives du marché, de l'évolution de l'entreprise et des bases des années précédentes ».

Le logiciel est donc une structure qui vient en appui des conseils de l'expert comptable.

**Jean-François Hogrel** fut l'un des premiers à l'utiliser. Son entreprise, **Holiprom**, gère et développe des produits dérivés (textiles, accessoires...) pour des événements sportifs. Les activités comme le football, le rugby, le natisme, le cyclisme ou encore les sports mécaniques, sont depuis dix ans au cœur de son activité, mais sont assez inégales dans leurs programmations. Une coupe du monde en 2010 et pas de rendez-

vous d'importance en natisme, difficile dans ces conditions de faire des prévisions régulières, lorsque la récurrence n'est pas la règle.

La complexité du prévisionnel réside donc dans cette équation à deux inconnues : programmations événementielles inégales et résultats sportifs souvent imprévisibles.

« Je fais malgré tout des projections mensuelles, explique Jean-François Hogrel. ORCOM s'occupe de porter dans le tableau l'ensemble des charges : achats, frais de personnel, minimums garantis... »

De cette façon, je sais quel est le chiffre d'affaires à atteindre pour ne pas perdre d'argent. Cela permet d'avoir une vision mensuelle et un résultat qui est projeté à la fin de l'exercice ».

### Pour une meilleure visibilité

Le tableau qui s'étend sur une dizaine de pages est constitué comme un seuil intermédiaire de gestion, avec les ventes, les achats, la marge, la valeur ajoutée et le résultat.

« Sur la base de ces grandes lignes, précise Séverine Daudier, notre travail consiste à guider le chef d'entreprise à anticiper pour mieux diriger. Il est



d'ailleurs important que ce travail soit fait ensemble, car cela impose au chef d'entreprise de faire ce suivi tout au long de l'année. Il n'est bien sûr valable et efficace que dans la mesure où il est constant et ne laisse pas de période sans suivi ».

A noter que ce travail peut être fait aussi bien pour une entreprise qui a déjà des exercices antérieurs que pour une entreprise naissante.

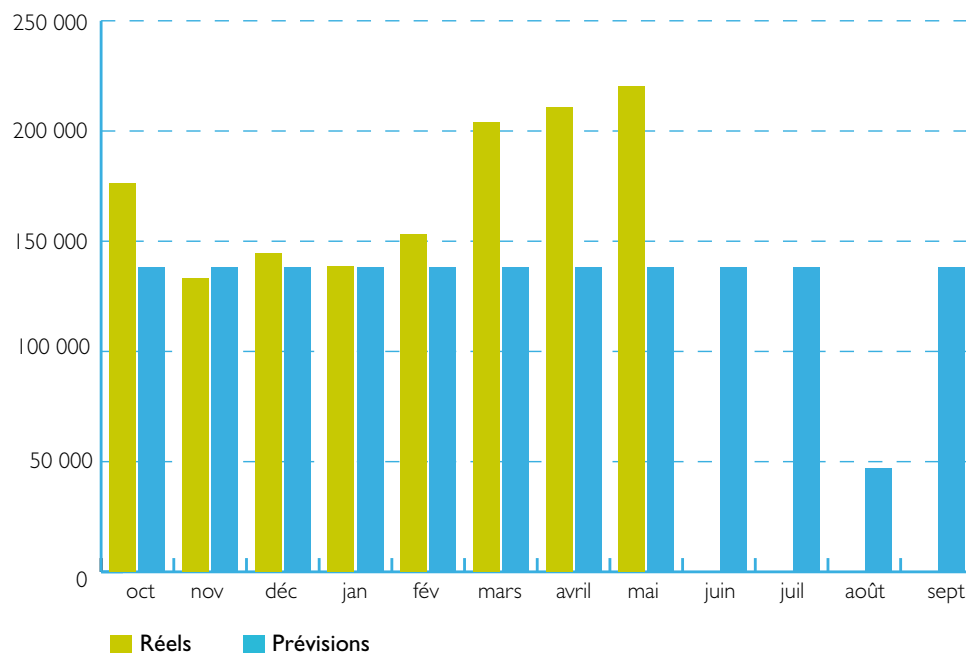
**Cet outil est adapté à tous les types d'entreprises, quels qu'en soient la taille et le secteur d'activité.** C'est même une base utile à l'artisan comme à l'industriel, et dont on s'aperçoit qu'elle est essentielle à une bonne gestion.

« C'est un document avant tout rassurant, poursuit Jean-François Hogrel, car il permet de savoir à tout moment où on en est et où l'on va. Un document qui permet notamment de savoir si l'on peut embaucher et à quel moment investir. Ce qui est formidable, c'est qu'il est impossible de se mentir à soi-même. Et finalement, une seule ligne m'intéresse vraiment, celle de la dernière page, celle qui me dit si je suis dans le vert ou non » ! ■

Séverine DAUDIER  
sdaudier@orcom.fr  
Tél. 02 38 77 76 79



### Comparaisons Réels / Prévisions





# Nos compétences pour vous donner les moyens de réussir

Le conseil est un état d'esprit. Pour le groupe Orcom, l'accomplissement des missions s'effectue sur la base de quatre priorités : l'attention portée aux besoins et aux ambitions du client ; la disponibilité et l'indépendance des 26 experts-comptables associés et des 400 collaborateurs spécialisés ; la sécurité des travaux régis aussi bien par les normes de la profession que celles que nous nous imposons. Parce qu'Orcom s'engage à donner aux clients les moyens de réussir, le groupe privilégie en premier lieu la qualité de ses relations avec eux. Cette confiance s'établit dès la présentation du projet. Il s'agit d'éclairer le client sur les normes et les outils utilisés et de mettre à sa disposition toutes les compétences disponibles au sein de notre groupe de professionnels.

Ce champ de compétences s'étend à de nombreux secteurs professionnels publics, privés ou associatifs, et quelle que soit la taille de l'entreprise. Banquiers, fournisseurs, notaires, avocats ou services d'Etat, Orcom est le trait d'union entre son client et ces professionnels. Qu'il s'agisse de missions purement comptables, financières, juridiques ou encore de formations ou de mise en conformité avec la loi, Orcom appréhende et apporte la solution spécifique. Notre état d'esprit, c'est d'être toujours aux côtés du client, dans les bons comme dans les moments difficiles.

## ORCOM entre Bourgogne et Franche-Comté

Le 1<sup>er</sup> octobre 2010, Orcom s'implante en Bourgogne en reprenant le cabinet d'expertise comptable SODECA. Orcom complète ainsi sa présence sur le territoire Bourgogne Franche-Comté.

Orcom Sodeca compte plus de cinquante collaborateurs répartis sur quatre sites, dont principalement Dijon, capitale de la Bourgogne, qui conjugue de forts atouts culturels, économiques et touristiques.

**Christophe Chauvin**, expert-comptable associé, (qui a dirigé le cabinet Orcom de Sully sur Loire) a pris la direction de ce cabinet et explique qu'il s'agit là d'un emplacement stratégique : « Il est sur l'axe Montargis – Besançon où se trouvent deux autres sites importants du Groupe. En terme de territorialité, c'est un point fort et nous répondons en cela



aux objectifs stratégiques d'Orcom ». Avec **Nathalie Laforet-Belorgey** et **Claude Pagnier**, ils forment tous les trois, l'équipe des experts-comptables et commissaires aux comptes associés d'**Orcom Sodeca**.

Les atouts majeurs de ce cabinet sont sa réactivité, sa qualité d'accueil et son organisation. En rejoignant Orcom, SODECA, qui totalise déjà près de 1 200 clients, développera son activité conseils auprès des chefs d'entreprises dans les domaines de l'organisation, de la vie des entreprises, du social (paies, droit social), du droit fiscal et patrimonial.

Orcom Sodeca  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
11, rue Marcel Dassault  
21000 DIJON  
Tél. : 03 80 600 900 - [orcomsodeca@orcom.fr](mailto:orcomsodeca@orcom.fr)

## ORCOM Tours prend ses marques et se développe

En 2006, ORCOM s'est installé à Tours – Saint Avertin avec la reprise du cabinet AUDEXCOM. En janvier 2009, le cabinet a poursuivi son développement en Touraine avec le rachat du cabinet ACOVAL. A cette occasion, il a été fait l'acquisition de nouveaux locaux de 1200 m<sup>2</sup> complètement rénovés et répartis sur deux plateaux dans lesquels les 45 collaborateurs ont ainsi pu s'installer. « Nous offrons aujourd'hui à nos collaborateurs un lieu de travail agréable et fonctionnel qui nous permet de recevoir nos clients dans d'excellentes conditions, reconnaît **Sylvie Bénévaud**, responsable du site. Le cabinet de Tours propose une offre de service complète qui va au delà de la mission d'établissement des comptes annuels notamment dans le domaine social, juridique, fiscal, patrimonial. Aujourd'hui nous proposons des services



en ligne très appréciés de nos clients qui ne peuvent plus se passer de la Compta en Ligne, de la Paie en Ligne et de l'accès à leur dossier via le portail clients ORCOM, poursuit Sylvie Bénévaud. Nous avons une offre très complète de services, mais aussi la capacité de répondre rapidement aux sollicitations de nos clients tout en offrant la sécurité de nos travaux. »

## CAREC rejoint ORCOM

Le 31 mai dernier, ORCOM accueillait dans ses bureaux les trois collaborateurs du cabinet CAREC, racheté dans le cadre de sa politique de croissance externe. C'est un portefeuille de près de 80 dossiers qu'ORCOM reprend à son compte, et qui vient s'ajouter aux 900 dossiers clients déjà gérés en Touraine. ■

Orcom Audexcom  
8, rue des Granges Galand BP10329  
37553 TOURS ST AVERTIN  
Tél. : 02 47 71 20 20 - [audexcom@orcom.fr](mailto:audexcom@orcom.fr)

## L'OFFRE SOCIALE ORCOM POUR UN CLIMAT SEREIN DANS L'ENTREPRISE

### Carine LE FERRAND a rejoint ORCOM en 2010 pour y développer l'offre sociale.

L'offre sociale évolue et doit contribuer à accompagner tant l'entreprise dans son cycle de développement que dans ses relations avec ses salariés. Nous devons faire des propositions



d'aménagement pour maintenir un climat de confiance favorable au progrès et éviter toute situation conflictuelle. Autrement dit, c'est l'art d'anticiper. « Nous définissons, en fonction des besoins des clients, les outils adaptés, explique Carine Le Ferrand. Méthode de recrutement, relation avec les salariés, fidélisation, adaptation des systèmes de gestion au cycle de vie de l'entreprise et de son évolution, rien n'est laissé au hasard ». Le dirigeant a besoin de savoir si la gestion de ses ressources humaines est optimisée et réglementaire. Or, lorsqu'un client appelle pour la rédaction d'un contrat de travail, il n'est pas rare qu'il ait déjà le salarié dans son entreprise !

L'idéal aurait été d'accompagner ce client au long de la vie de l'entreprise, ne serait-ce que pour détecter le moment où il a besoin d'embaucher. On peut ainsi l'aider à définir le bon profil et les bons termes du contrat à proposer, garants d'une collaboration durable et réciproquement gagnante.

L'offre sociale s'étend sur toute la durée d'un contrat de travail, de l'entrée du salarié à sa sortie en passant par toutes les étapes qui vont ponctuer sa collaboration au sein de l'entreprise. Tout ce temps, il faudra adapter son parcours en tenant compte des compétences, des formations, des évolutions de poste et de salaire ainsi que des besoins réciproques de l'entreprise et du salarié.

Savoir saisir les opportunités qui se présentent, donc mettre les outils en place pour que

s'accordent notamment les besoins et les contraintes financières que nous connaissons bien.

L'offre sociale s'étend sur toute la durée de vie de l'entreprise, de la création, au développement en passant par la restructuration ou réorganisation et pour finir par la transmission.

### Optimiser, anticiper

L'erreur en matière sociale est source de conflit, de perte de temps et donc de coûts.

Pour éviter cela, ORCOM saura mettre en action les compétences conjointes d'un juriste, d'un contrôleur de gestion, d'un comptable, d'un technicien de paie si besoin. « Allons plus loin ; une entreprise qui recherche un profil particulier dans nos métiers peut nous en faire part, sous le sceau de la confidentialité. Nous avons une bonne connaissance des cadres disponibles sur le marché de l'emploi et nous les mettons en relation avec les recruteurs. C'est aussi une façon d'optimiser le recrutement ».

### Conférences et ateliers

ORCOM envisage de faire découvrir ses compétences au travers d'ateliers réguliers sur des thèmes choisis en fonction de l'actualité et de la demande. Par exemple, « l'affichage et l'information en entreprise », sujet délicat s'il en est, qui est régulièrement abordé en rendez-vous. L'objectif fixé est de faire comprendre et dédramatiser certains sujets considérés parfois

à tort comme compliqués, comme le dialogue avec les représentants du personnel.

L'offre est adaptée au profil du dirigeant et de son entreprise, du secteur d'activité et de la tranche de vie dans laquelle se trouve l'entreprise. ■

Carine LE FERRAND  
[cleferrand@orcom.fr](mailto:cleferrand@orcom.fr)  
Tél. : 02 38 77 50 60

### BIO EXPRESS

Carine Le Ferrand est chez Orcom en terrain de connaissance puisqu'elle y avait effectué sa période de stage d'expertise comptable. Elle a ensuite exercé dix ans en libéral dans son propre cabinet avant de rejoindre un groupe pour y créer un service social.

Carine a une formation d'Expert Comptable avec une spécialité en gestion sociale. Elle intervient au sein du Comité Social pour aider la profession dans la méthodologie et les outils utiles et nécessaires aux attentes des clients.

## ⇒ Modification des OPCA\*, des réponses immédiates

Après les audits menés, notamment par la Cour des Comptes, la loi de novembre 2009 relative à la formation professionnelle, contraint certains OPCA à modifier leur organisation, voire leurs structures. ORCOM accompagne déjà les premiers mouvements.

L'idée de la loi est de limiter le nombre des OPCA et d'en accroître la taille par des regroupements. « Les salariés comme les entreprises devraient y gagner en lisibilité », explique Thibaut Closset, expert-comptable associé d'ORCOM et spécialiste du sujet. Cette décision, tant réglementaire que politique, a en effet pour objectif affiché de réduire les coûts de gestion et d'apporter plus de clarté dans le dispositif de financement de la formation. « Notre rôle d'experts comptables et de commissaires aux comptes sera précisément de veiller à ce que cette transparence soit respectée ».

Dans un premier temps, ORCOM s'intéressera donc aux problématiques juridiques immédiates. Plus tard, la loi aura inévitablement des impacts sur les plans comptables. « Il sera important d'observer la bonne continuité de la gestion d'une petite structure qui aura été intégrée dans une plus grande », poursuit Thibaut Closset.

Outre le cadre comptable, ORCOM se concentrera en priorité sur les aspects juridiques et sociaux de ces regroupements. « La force d'un cabinet comme le nôtre est de pouvoir mobiliser toutes les compétences disponibles au service d'une modification juridique ».

### Fiscalité, droit social, tout est concerné...

Comme dans toute opération de rapproche-

ment, il faut être conseillé par des professionnels capables de juger de l'incidence de chaque engagement. Cela se traduit notamment par l'évaluation des apports, les mutations d'immeubles, l'arbitrage des coûts, la rédaction d'actes ou encore le suivi des calendriers.

Il faut donc des spécialistes du secteur associatif, mais aussi des juristes qui maîtrisent les fusions, les dévolutions, et plus particulièrement les enjeux politiques et stratégiques qui en découlent. Les négociations paritaires appellent le respect mutuel et la connaissance des différents statuts sociaux qui vont être confrontés. Conventions collectives, droits acquis ou intéressement, toutes ces notions font appel à des spécialistes de la finance, de la gestion sociale autant que du droit de la formation.

ORCOM fera les audits de faisabilité et d'harmonisation, pour analyser et comprendre les besoins des parties avant d'en accompagner les mouvements.

Une fois les fusions menées à leur terme, il faudra suivre le début de vie des nouveaux OPCA. L'harmonisation des systèmes de gestion des dossiers, l'évaluation de suivi des engagements, les processus de qualité et de contrôle interne, sont autant de points déterminants qui permettront la tenue de l'engagement des OPCA : la gestion de la formation.



### Etre opérationnel pour 2012...

La loi prévoit que les agréments des OPCA pourront être reconsidérés, voire retirés si les réorganisations ne sont pas menées d'ici 2012. Autant dire qu'il est urgent de lancer les programmes de refonte.

« Les regroupements qui vont s'opérer dans les prochains mois ne seront pas sans risques, rappelle Thibaut Closset, et les organismes concernés devront être accompagnés par des spécialistes de la finance et du droit ».

Spécialiste d'un grand nombre de secteurs, industriel, marchand, associatif... ORCOM est déjà très avisé en la matière.

« Nous avons en interne toutes les compétences pour cela et nous nous sommes préparés pour des missions d'accompagnement ». Déjà commissaire aux comptes ou expert comptable d'une vingtaine d'OPCA, ORCOM s'est fait une spécialité de la gestion des organismes collecteurs et reste à ce jour le premier opérateur en la matière en France. ■

\* OPCA : Organismes paritaires collecteurs agréés.

Thibaut CLOSSET  
tclosset@orcom.fr  
Tél. 02 38 77 76 75

## CONSEIL D'EXPERT

## ⇒ Nouvelle CET, soyez prévoyants

La taxe professionnelle n'existe plus, elle est remplacée par la CET, la Contribution Economique Territoriale. Les entreprises ne sont plus imposées de la même façon : elles sont taxées sur la valeur locative foncière et sur la valeur ajoutée ; les équipements des entreprises ne sont donc plus taxés. ORCOM propose un simulateur et l'aide de ses spécialistes.



La CET est constituée de deux taxes : la CFE, contribution foncière des entreprises, et la CVAE, contribution sur la valeur ajoutée des entreprises. Ceci sous-entend deux leviers d'ajustement pour l'administration fiscale, quelques complications nouvelles

pour le déclarant et des précautions d'usage.

Aude Duverger, consultante fiscale ORCOM précise que « dès novembre 2009, sur la base du projet de loi de finances pour 2010, nous informons tous nos clients des nouvelles modalités de calcul, de la nouvelle taxe et de ces conséquences financières pour l'entreprise ».

Au début de l'année 2010, un simulateur de calcul de la CET était disponible sur le site internet d'ORCOM, en complément d'une réunion sur la loi de finances au cours de laquelle la CET a été largement abordée.

L'impôt nécessite en effet d'être maîtrisé et optimisé pour ne pas payer plus que ce que l'on doit.

ORCOM assiste ses clients dans la mise en place de la nouvelle CET : nouvelles obligations déclaratives, nouvelles modalités de paiement, réduction des acomptes, nouvelles demandes de dégrèvements.

Orcom vérifie donc les bases de la nouvelle CET, le mode d'application des taux, calcule une prévision du montant, prépare les demandes de réduction d'acompte, de dégrèvements afin d'optimiser cette nouvelle contribution.

### Ce qui change

Désormais le montant des investissements n'entre plus dans le calcul, favorisant en cela les entreprises qui innovent et investissent dans de nouveaux outils de production et de recherche. Les secteurs d'activité comme le bâtiment, l'agriculture et l'industrie verront leur charge fiscale diminuer. Quelle que soit leur activité les entreprises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 € seront exonérées de CVAE. En revanche les entreprises plus importantes dans le domaine du service, de l'énergie et du domaine financier paieront plus d'impôt. Mais outre les charges nouvelles qui pèsent sur certaines entreprises, les obligations déclaratives sont plus nombreuses puisqu'elles se répartissent en trois temps dans l'année.

La CFE déclarée au mois d'avril est mise en recouvrement l'année suivante ; quant à la CVAE, elle est déterminée sur la valeur ajoutée de l'entreprise issue des comptes annuels de l'entreprise. Elle fait l'objet de deux acomptes dans l'année et d'une régularisation l'année qui suit. Il faut donc suivre ces contributions tout au long de l'année pour rechercher les solutions d'optimisation (réduction des acomptes, recherches des dégrèvements). ■

Aude DUVERGER  
aduverger@orcom.fr  
Tél. 02 38 77 76 47

**ORCOM s'est associé les services d'Exact Software, 8<sup>e</sup> éditeur mondial d'ERP\*, pour développer la dématérialisation de ses documents, faciliter et unifier la communication entre ses services et ses clients.**

Installé en 2006 afin d'optimiser les processus métier et d'apporter un meilleur service aux clients, le logiciel "e-Synergy" est désormais utilisé par l'ensemble des collaborateurs ORCOM, tant pour la gestion interne que pour le partage d'informations avec les clients eux-mêmes.

**e-Synergy** est un logiciel de gestion d'entreprise, collaboratif et dit "full web" puisqu'il permet la circulation contrôlée d'informations.

**Vincent Demussy** est responsable informatique chez Orcom ; il participe depuis 2006 à l'évolution du système. « Exact Software nous a proposé e-Synergy sur lequel nous avons travaillé pour le développer et l'adapter à nos besoins. L'éditeur a bien sûr largement contribué à ce travail qui s'est inscrit dans la durée, bougeant au fil des nouvelles exigences de l'en-

treprise comme la gestion des plannings des collaborateurs par exemple ».

**Stéphane Manfroy**, General manager France d'Exact Software, explique que « e-Synergy est un logiciel standard commercialisé dans 40 pays. Il est ensuite adapté aux besoins de chaque entreprise, en ajustant les paramètres voulus et en faisant si besoin des développements spécifiques ». Ce fut le cas pour ORCOM qui en a fait un outil central dans son organisation à tous les niveaux. L'ensemble des processus internes, liés aux ressources humaines, sont gérés par e-Synergy.

« C'est le cœur de notre système d'information, poursuit Vincent Demussy, organisé de façon transversale pour être utile aux 400 collaborateurs du Groupe dans toutes les unités en France et dans chaque service sans contrainte de lieu ».

Après quatre ans d'exploitation, la Gestion électronique de documents est vraiment maîtrisée dans ses applications les plus fines. Pour que le logiciel corresponde à l'ensemble des métiers du Groupe, les applications ont été développées en collaboration avec des services aussi différents que le juridique, le social, la gestion comptable ou les ressources humaines. « C'est une sorte d'audit interne qui a été effectuée pour connaître les besoins de chacun ».

**Le Portail clients sécurisé**

L'intérêt majeur de cette application est d'être "full web", donc interconnectable à d'autres modules et applications externes. C'est la concrétisation de ce que l'on appelle la dématérialisation ; les clients habilités peuvent à tout moment et de n'importe où dans le monde, se connecter pour accéder à un document ou engager une procédure. « Nous les incitons d'ailleurs

vivement, à récupérer toute donnée qui les concerne stockée chez nous, explique Vincent Demussy, et cela sans forcément dépendre de la disponibilité de l'un de nos collaborateurs ». Par ailleurs, ORCOM propose aussi des services en ligne comme la paye ou la comptabilité. De la même façon, le client peut se connecter à ces deux modules au travers de son portail, via [www.orcom.fr](http://www.orcom.fr).

Il s'agit d'un outil très puissant et performant, parfaitement sécurisé puisque l'on y accède avec une authentification unique et une autorisation par niveau d'exigence. Tous les dossiers clients ne sont pas consultables par l'ensemble des collaborateurs et seuls les documents produits par ORCOM, tels que les comptes annuels, liasses fiscales, impôts et taxes, sont mis à disposition des clients. C'est un élément clef de la demande : **que l'application soit très sécurisée.** Quant aux transmissions elles-mêmes, elles se font par VPN et CITRIX en interne, et pour les clients, de manière sécurisée, par internet, comme les sites bancaires.

« La sécurité était une donnée majeure dès l'origine, se souvient Stéphane Manfroy, or nous nous appuyons sur la technologie Web de Microsoft qui est le partenaire historique d'Exact depuis plus de 20 ans. Nous avons ainsi la garantie de compatibilité avec l'ensemble des produits de la marque ». Bien que très abouti, le système continuera d'évoluer.

Vincent Demussy : « Nous travaillons principalement sur la partie RH, les statistiques, la gestion des formations, gestion des contrats ». Stéphane Manfroy : « Nous assurons la maintenance du système, avec toujours l'idée présente que nous voulons rendre le client le plus indépendant et autonome possible. **Nous travaillons actuellement au développement de nouvelles applications pour ORCOM, en phase avec la technologie Web 2.0** ». ■

\* ERP : Entreprise Ressource Planning

Vincent DEMUSSY  
vdemussy@orcom.fr  
Tél. 02 38 77 76 75



Compta en ligne

**Faire l'économie de son logiciel de comptabilité**

La maturité des technologies de l'information et les liaisons haut débit modifient en profondeur les processus et l'organisation des entreprises. Pour plus d'efficacité. Pour une meilleure productivité.

Outre ces avantages, la comptabilité en ligne, accessible depuis un simple navigateur Web, permet de réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement. Mais c'est aussi la certitude de disposer d'un service permanent, sécurisé et toujours actualisé.

Vous voulez traiter vous-même vos opérations courantes de comptabilité sans vous préoccuper du logiciel ni du matériel ? Disposer d'un outil facile, performant, efficace ? Mieux collaborer, de votre bureau, avec votre expert-comptable ? Vous avez raison.

**Comme les centaines d'entreprises qui utilisent nos services en ligne, mettez votre comptabilité à l'heure d'Internet !**



Paie en ligne

**Gérer sa paie en ligne en toute sécurité**

Face à l'évolution constante de la législation sociale, l'établissement des paies peut vite présenter des risques pour l'entreprise. Fort de ce constat, le service de paie en ligne, sécurisé et accessible depuis un simple navigateur Web, permet d'établir à tout moment la paie et les déclarations sociales de votre entreprise. Ce logiciel performant mis à jour automatiquement des dernières données sociales (taux, plafonds, conventions collectives ...) vous libère des contraintes du suivi de ces évolutions. Vous souhaitez disposer d'une autonomie dans votre gestion de la paie avec ou sans le contrôle d'un expert-comptable ? Faire l'économie d'achat d'un logiciel de paie et de sa maintenance ? Ne payer que le coût de vos bulletins validés ? Bénéficier d'un outil en ligne ne nécessitant aucune sauvegarde, mise à jour et sans risque viral ?

**Faites confiance à l'expertise de notre service dédié, mettez votre paie à l'heure d'Internet !**



ORCOM SUR LA VAGUE

Retrouvez toute l'actualité comptable, juridique, fiscale, sociale

Accédez à vos services en ligne : mon dossier, compta en ligne et paie en ligne

Demandez votre Flash infos hebdomadaire et votre Patrimoine infos sur :

[www.orcom.fr](http://www.orcom.fr)



et toutes les infos de la vie du cabinet et des clients sur <http://blog.orcom.fr> et sur la page Facebook Orcom !

Laissez vos commentaires !